

Etude 2- Présentation du processus de concertation sur l'évolution des titres : objectifs 1/2

- Prise en compte des différentes cibles (pratiques et publics) en conformité avec le plan de développement :
 - Pratique sportive annuelle ou temporaire en club,
 - Pratique ponctuelle en ou hors structure (tourisme, manifestations sportives, événements...),
 - Jeunes et féminisation.
- Simplification :
 - Lisibilité et compréhension du dispositif général,
 - Gestion des licences (annuelles et temporaires) pour les structures et la FFCK.
- Financement de la FFCK et de ses organes déconcentrés :
 - Inflation de 2022 à 2026 de 8,4% non répercutée sur le prix des licences depuis 5 ans,
 - Nécessité d'augmenter les fonds propres pour financer le développement au niveau national et territorial,
 - Nécessité de réviser les tarifs.

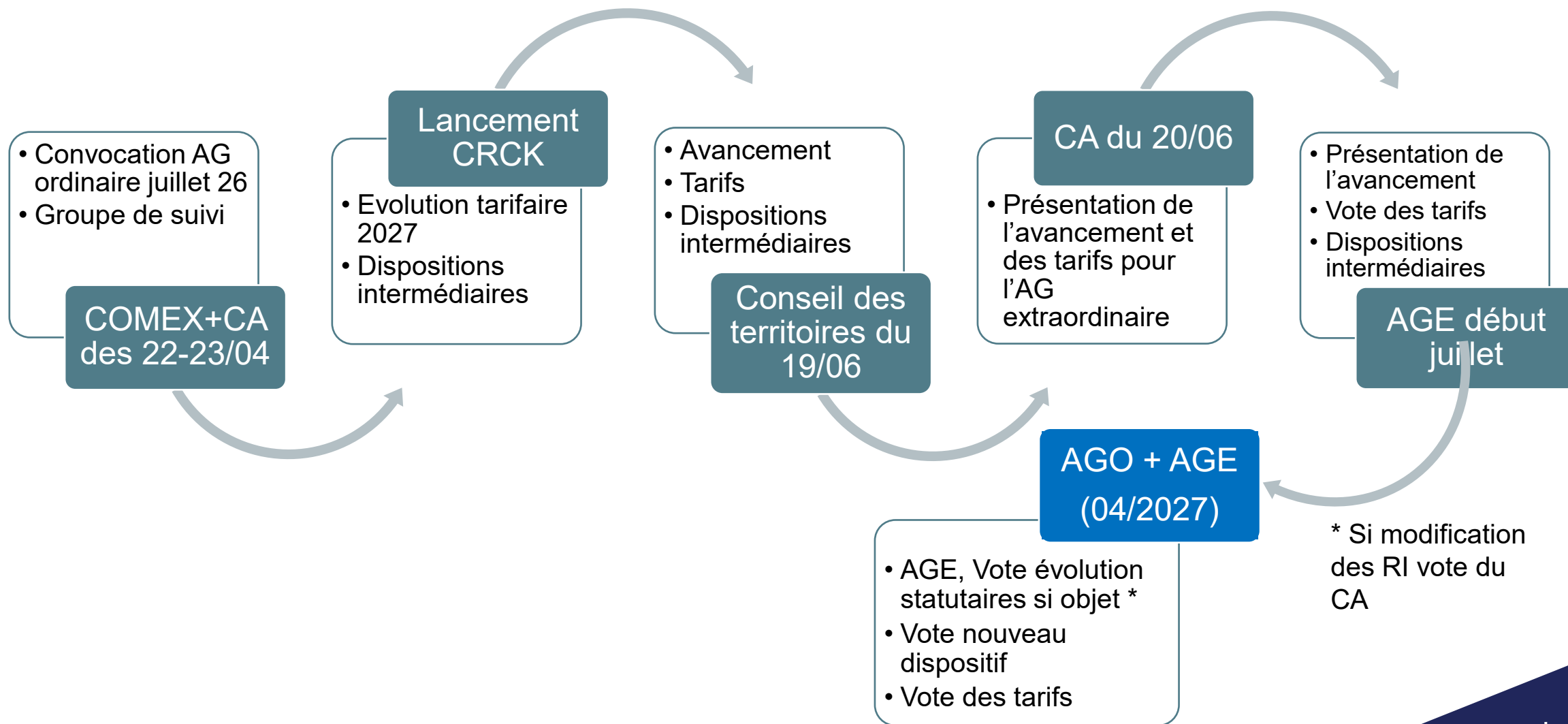
Etude 2- Présentation du processus de concertation sur l'évolution des titres : objectifs 2/2

- Opportunité ou non de changement de saisonnalité.
- Communication sur l'acceptabilité du coût :
 - Enjeux de financement du réseau,
 - Respect des valeurs fédérales,
 - Valorisation des services associés.

Etude 2- Présentation du processus de concertation sur l'évolution des titres : phasage

- Phase 1: jusqu'à l'AG ordinaire de début juillet 2026 :
 - A minima décision sur les tarifs à voter applicables au 01/01/2027
 - Aménagements à impact minimum sur la rentrée de septembre
 - Un premier retour des résultats de la concertation
- Phase 2 : jusqu'à l'AG ordinaire d'avril 2027 (+AGE si modifications des statuts) :
 - Travail sur un nouveau dispositif de titres sur la base des objectifs présentés,
 - Choix sur la saisonnalité en collaboration avec les CNA,
 - Adaptation des statuts et de l'annexe 10 du règlement intérieur (vote CA),
 - Présentation du nouveau dispositif pour approbation de l'AG.

Etude 2- Présentation du processus de concertation sur l'évolution des titres : processus



Etude 2- Présentation du processus de concertation sur l'évolution des titres : supports, méthodes

- Les études déjà réalisées seront à partager avec les CRCK
 - études,
 - statistiques,
 - outil de simulation.
- Un accompagnement à mettre en place :
 - Techniciens du siège
 - COMEX,
 - CA (groupe de travail).
- Proposer aux CRCK la mise en place d'un processus de concertation avec :
 - leurs CDCK
 - Leurs clubs
 - Les membres agréés et associés attachés à leur région.